



QUESTION ET RÉPONSES

Q : Si j'ai déjà pris un rendez-vous dans une clinique de dépistage, dois-je l'annuler pour venir effectuer le dépistage à l'école?

R : Non, nous vous conseillons de garder ce rendez-vous et de vous y présenter.

Q : Est-ce nécessaire que tous les membres de la famille soient en isolement dans l'attente de ce test ou de son résultat ?

R : Non, seuls les enfants ayant déjà reçu une consigne d'isolement de la part de la santé publique doivent être isolés. Bien qu'un dépistage soit recommandé à tous les enfants et membres du personnel, il n'est pas nécessaire pour les autres enfants d'être isolés. À noter qu'en fonction de l'évolution de l'éclosion, il est possible que vous receviez ultérieurement une consigne d'isolement pour votre enfant.

Q : Mon enfant peut-il venir seul pour le dépistage?

R : Seulement s'il est âgé de 14 ans et plus. Si celui-ci est âgé de moins de 14 ans et est accompagné par une personne autre que ses parents, vous devrez signer le formulaire de consentement joint à la communication de l'école et le laisser à votre enfant ou son accompagnateur pour qu'il soit remis à l'équipe de dépistage. Veuillez s'il vous plaît vous assurer que votre enfant ait sa carte d'assurance maladie lorsqu'il se présente au dépistage.

Q : Est-ce obligatoire de se faire dépister?

R : Non, le dépistage se fait sur une base volontaire. Il est fortement recommandé que toute personne ayant fréquenté l'école Ozias-Leduc et n'ayant pas été dépistée depuis sa dernière fréquentation se présente au dépistage.

Q : Si je me suis déjà fait dépister depuis les derniers jours, dois-je refaire un dépistage?

R : Il est recommandé de se faire dépister seulement si aucun test n'a été fait depuis votre dernière présence à l'école

Q : Puis-je venir à un autre moment que celui de l'horaire prévu?

R : Il est important de respecter l'horaire établi. Celui-ci a été mis en place en collaboration avec l'équipe de la Santé publique afin d'éviter trop grand achalandage.

Q : Suis-je tenue de m'inscrire au préalable pour la clinique de dépistage à l'école?

R : Il est fortement recommandé de s'inscrire au préalable en suivant la procédure avec le code QR. Ceci accélérera l'enregistrement. Vous devez apporter votre carte d'assurance maladie. **UTILISEZ LE CODE D'ÉCLOSION 002**

En lien avec la récupération des effets scolaires

Q : À quel moment puis-je venir pour récupérer les effets de mes enfants?

R : Un horaire a été envoyé par courriel à tous les parents de l'école. Lorsque vous vous déplacez à l'école, le port du masque et le lavage des mains est obligatoire. Vous devez avoir en main le numéro de casier et de cadenas de votre enfant et apporter des sacs pour transporter les effets.

Q : Si je ne peux pas venir lors des périodes prévues, que dois-je faire?

R : Vous devez appeler le secrétariat du niveau de votre enfant.

Q : Est-ce qu'une personne étant présentement en isolement préventif ou ayant reçu un résultat positif à la Covid peut venir récupérer les effets à l'école?

R : NON, Il est essentiel de respecter l'isolement préventif mis en place par la Santé publique. Vous devez demander à une personne de votre entourage de venir récupérer les effets.

En lien avec les cours en ligne

Q : Que se passe-t-il avec les cours pendant les périodes de dépistage?

R : Pendant les plages horaires prévues pour le dépistage des groupes, les cours ont lieu selon l'horaire habituel. Comme ce ne sont pas tous les élèves qui se rendront à la clinique de dépistage, cela permettra aux autres élèves de recevoir l'enseignement. Il est également possible que l'enseignant prévoie du travail autonome pour cette période, tout en étant disponible pour répondre aux questions. Pour les groupes DSC (971-972-973 et 948), les cours sont suspendus au moment du dépistage prévu à l'horaire.